



**DÉLIBÉRATION N°2016-10-07-15
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 7 octobre 2016

**POINT 15 : APPROBATION DE LA DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION LEGALE DES COMPTES DE L'UNIVERSITE
DE NANTES POUR LA PERIODE 2016-2021**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 31 voix pour, la désignation du cabinet PWC comme co-commissaire aux comptes pour la certification légale des comptes de l'Université de Nantes pour la période 2016-2021.

À Nantes, le 7 octobre 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

